



Ci-dessus : fleurs de Renoncule peltée

Richesses naturelles des mares

A côté de milieux naturels remarquables, les mares constituent des espaces plus « ordinaires » qui n'en possèdent pas moins un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité.

Chaque mare abrite en effet un écosystème propre et offre des conditions de vie adaptées à une très grande diversité d'espèces : plantes aquatiques ou amphibiens, mollusques, insectes aquatiques, grenouilles, crapauds et tritons se partagent au fil des saisons ce lieu de vie (voir les dépliants *Amphibiens du Perche* et *Odonates du Perche* dans la même collection).

Les mares remplissent également des fonctions esthétiques et paysagères, culturelles et historiques, pédagogiques et scientifiques.

Le saviez-vous ?

La mare n'est pas un étang miniature... Bien que l'étang soit généralement plus important en surface que la mare, la taille n'est pas un critère de distinction.

En revanche, la majorité des étangs, traditionnellement aménagés pour la production de poissons, sont caractérisés par la présence d'une digue et la possibilité d'une régulation hydraulique grâce aux ouvrages généralement présents (système de vidange).

De ce fait, mares et étangs présentent une biodiversité et une fonctionnalité spécifiques.

Les mares ne sont pas des « nids » à moustiques, contrairement aux récipients abandonnés au fond du jardin... Dans une mare en bonne santé, leur régulation se fait naturellement car nombre d'insectes aquatiques (dytiques, larves de libellules) sont de grands prédateurs qui se nourrissent des larves de moustiques. Les adultes sont quant à eux consommés par les chauves-souris et les libellules.

LA MARE, SOURCE DE VIE

Faune

La mare abrite une faune diversifiée constituée par de nombreux groupes d'animaux différents. On distingue le zooplancton (daphnies, cyclops), le cortège de macro-invertébrés regroupant des insectes (dytique, larves de libellules), des mollusques (limnées), des sangsues, etc. On peut également observer différentes classes de vertébrés : amphibiens, mammifères ou oiseaux qui utilisent ce milieu à des fins de nutrition ou de reproduction.

Notonecte

La notonecte est une punaise aquatique qui compte parmi les insectes les plus fréquents dans nos mares. Adeptes de la nage sur le dos, elle reste ainsi juste sous la surface, pour guetter ses proies : larves, moustiques et autres insectes tombés à l'eau.



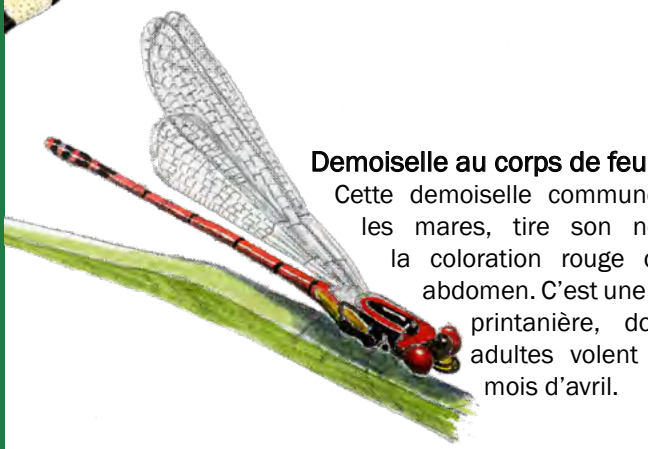
Couleuvre à collier

Reconnaissable à son collier jaunâtre bordé de noir qu'elle porte derrière la tête, la Couleuvre à collier fréquente les mares à la recherche d'amphibiens qui constituent l'essentiel de son régime alimentaire. C'est une excellente nageuse dont l'espérance de vie peut atteindre une vingtaine d'années.



Demoiselle au corps de feu

Cette demoiselle commune dans les mares, tire son nom de la coloration rouge de son abdomen. C'est une espèce printanière, dont les adultes volent dès le mois d'avril.



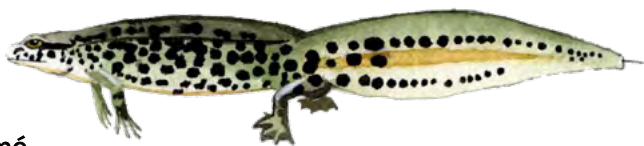
Dytique marginé

Ce grand coléoptère aquatique se rencontre fréquemment dans les mares à végétation dense. Son hydrodynamisme et ses pattes postérieures frangées en font un excellent nageur. Adulte et larve sont de redoutables prédateurs qui s'attaquent aux têtards, tritons, ou autres alevins. Son aptitude au vol lui permet de coloniser rapidement de nouveaux points d'eau.



Triton palmé

Le plus petit et le plus commun de nos tritons se reproduit dans tous les types de mares pourvu qu'il n'y ait pas de poissons. Pendant la période nuptiale, le mâle se reconnaît aisément à ses pattes postérieures sombres et palmées, et au petit filament qui termine sa queue tronquée. Pendant la phase terrestre, il vit à proximité de la mare, à l'abri d'un terrier, d'un tas de bois, sous des pierres, ou un tapis de mousses.



Flore

Les plantes sont réparties selon leurs exigences écologiques, liées à la hauteur d'eau, la luminosité, la nature du substrat et la composition chimique de l'eau. On distingue le phytoplancton (algues microscopiques), les hydrophytes qui peuvent être à feuilles immergées (callitriches, myriophylles) ou flottantes, enracinées (nénuphars, renoncules) ou non (canillée). Enfin on trouve les héliophytes, plantes qui se développent les pieds dans l'eau et la tête à l'air (iris, carex, massettes, roseaux). Parmi ces plantes, certaines peuvent être rares et protégées, telle que la carnivore Utrriculaire ou le Flûteau nageant. Si certaines plantes des mares s'observent également dans les étangs, d'autres sont plus spécifiques. C'est notamment le cas des renoncules.

Petite lentille d'eau

Aussi appelée « canillée », elle fait partie des plantes flottant librement sur l'eau. Sa reproduction par division cellulaire est favorisée par la présence d'éléments nutritifs en excès. Son développement important peut conduire à un recouvrement total de la mare préjudiciable à la faune et à la flore. Une régulation par « ratissage » est alors nécessaire afin de permettre aux rayons lumineux de pénétrer à nouveau le fond de la mare.



Potamot nageant

Enracinée au fond de la mare, cette plante aquatique possède des feuilles flottantes pouvant former de grands tapis à la surface de l'eau. Elles offrent un abri à toute une faune d'insectes aquatiques. Nombre d'espèces de libellules y viennent notamment y pondre leurs œufs. Les poules d'eau les utilisent pour construire leurs nids flottants.



Massette à large feuille

Cette grande plante de bord de mares peut très vite coloniser le milieu si elle n'est pas contenue par un arrachage régulier de ses puissants rhizomes. Les tiges séchées et découpées en bandes servent traditionnellement à la bonne tenue du Livarot lors de l'affinage.



Renoncule peltée

Cette plante immergée et enracinée au fond des mares se caractérise par deux types de feuilles : les feuilles immergées sont finement découpées et constituent un milieu propice à la ponte et à l'éclosion des œufs d'amphibiens et de libellules. Les feuilles émergentes, flottantes, possèdent un feuillage plan. Au printemps, des fleurs blanches émergent au-dessus de l'eau.



Ci-dessus : une mare avant, pendant et après travaux

Que fait le Parc ?

Afin d'enrayer la disparition des mares, le Parc intervient auprès des particuliers et des collectivités pour apporter un conseil technique sur des projets de création, restauration ou valorisation de mares. Sous certaines conditions, une aide financière a pu être accordée pour le curage de mare. Depuis 2003, près de 80 mares ont ainsi été remises en état avec l'aide du Parc.

Les documents d'urbanisme (PLU, SCoT...) constituent un des outils pour assurer la protection réglementaire des mares d'un territoire. C'est pourquoi, le Parc met à la disposition des collectivités la cartographie des mares (publiques ou privées) qui, avec l'ensemble des éléments du paysage, contribueront à la définition de la Trame Verte et Bleue.

Enfin, des créations de mares peuvent être réalisées dans le cadre de chantiers Natura 2000.

Un patrimoine rural

Disséminées à travers nos campagnes, les mares font partie intégrante du patrimoine rural et constituent un élément paysager caractéristique au même titre que nos haies. Dans le Perche, 4 300 mares ont été recensées à ce jour, sur 70% du territoire du Parc qui couvre au total 194 000 ha.



Ci-dessus : une belle mare à Pervenchères

Qu'est-ce qu'une mare ?

Une mare est une petite étendue d'eau stagnante, alimentée par les eaux de pluie et de ruissellement. Si la superficie d'une mare est variable (de quelques m² à plusieurs centaines de m²), sa profondeur reste quant à elle relativement faible (souvent inférieure à 1,5 m).

Cette faible profondeur permet aux rayons du soleil d'atteindre le fond de la mare, laissant ainsi la possibilité aux végétaux de s'y enraciner et d'y prospérer.

Selon les saisons et les variations climatiques, le niveau de l'eau fluctue, avec parfois des assècs temporaires.

Le saviez-vous ?

La grande majorité des mares ont été aménagées ou créées par l'homme afin de répondre à ses besoins. Elles résultent soit directement d'un creusement volontaire pour divers usages, soit indirectement à l'issue de l'exploitation du sol (pierres, sables, argiles...). Ainsi dans les villages, les « terriers », d'où l'on avait extrait la terre pour la construction des maisons, ont souvent donné naissance à des mares. D'autres mares résultent des bombardement de la Seconde guerre mondiale, laissant ainsi des « trous de bombes » de forme circulaire caractéristique comme en forêt de Senonches.

Des usages anciens

On trouve des mares dans différents contextes : en forêt, prairie, dans les villages et hameaux...

Elles avaient de multiples usages agricoles, artisanaux ou domestiques : abreusement du bétail, vivier, pétrissage du pain, vannerie, forgeage, lavoir rudimentaire, lutte contre les incendies...

Dans le Perche, la mare faisait notamment office de « pédiluve » où les chevaux de retour du champ nettoyaient leurs sabots tout en s'abreuvent.

Les mares servaient également de bassin pour le rouissage de l'osier ou du chanvre : par macération dans l'eau, les fibres végétales se détachaient et pouvaient être utilisées.

D'autres usages anciens concernent les activités cidricoles (lavage des tonneaux, des sacs à pommes, de la toile à marc, brassage du cidre) et d'élevage (abreuvoir pour les bêtes, lavage des bidons laitiers, des seaux...).

Au fil du temps, ces usages se sont profondément modifiés. L'amélioration du niveau de vie, notamment l'adduction d'eau potable, mais aussi la modification des pratiques culturelles et le remembrement ont fortement limité le rôle jusque là tenu par la mare.

Aujourd'hui, plus qu'un outil de travail, elle est devenue un moyen d'exercer des activités de loisir (chasse, pêche, découverte de la nature), de réguler les eaux de ruissellements, et de préserver la biodiversité.

Ci-dessous : mare servant aujourd'hui encore d'abreuvoir pour le bétail



Ci-dessus : mare forestière

Un milieu menacé...

Malgré tout l'intérêt qu'elles présentent, les mares sont souvent l'objet d'indifférence. Nombre d'entre elles ont disparu au cours du siècle dernier et celles qui restent ont, en majorité, été abandonnées.

Perte des usages traditionnels, absence de prise de conscience de l'ampleur de leurs fonctions écologiques et sociales et enfin périurbanisation des campagnes se sont traduits par la poursuite des comblements (lors de la construction d'infrastructures de transport et de lotissement des terres agricoles), la pollution et l'artificialisation de certaines mares (introduction d'espèces exotiques, développement d'aménagements paysagers peu propices à la biodiversité).

... en perpétuelle évolution

Les mares sont des milieux transitoires qui ne peuvent se maintenir sans une intervention régulière de l'homme. Au fil des années, les débris végétaux, animaux et les sédiments minéraux s'accumulent au fond de la mare qui diminue ainsi en profondeur et en surface.

En même temps, la végétation se développe sur le pourtour et progresse lentement vers son centre. Ainsi, la mare se comble et finit par s'assécher au profit d'une végétation arbustive (saules). La biodiversité typique des milieux aquatiques disparaît alors.

Entretenir sa mare sans nuire aux espèces présentes

La mare nécessite peu d'entretien : une surveillance régulière pour éviter l'envahissement par les végétaux ; l'élimination des plantes aquatiques en surpopulation ; un curage modéré lorsque l'envasement est devenu trop important, en évitant de porter atteinte à l'imperméabilité du fond.

Le principe est d'effectuer des travaux doux et partiels afin de ne pas modifier radicalement l'équilibre de la mare. Les interventions seront privilégiées en fin d'été, période de basses eaux et la moins impactante pour les espèces présentes.

S'il devient nécessaire de curer la vase qui s'est accumulée de longue date, il conviendra de maintenir une zone non remaniée qui servira de refuge pour la faune et de réserve de graine pour les végétaux.



Ci-dessus : fauche annuelle des roseaux en bordure de mare

Conseils pour une mare naturelle

Poissons, plantes d'aquarium ou de bassin d'agrément sont néfastes pour l'équilibre écologique de la mare.

Ne les introduisez pas volontairement mais laissez la faune et la flore s'installer d'elles-mêmes.



De même, la présence de canards d'élevage influence négativement la diversité biologique de la mare en détériorant la qualité de l'eau (déjection) et en dégradant les berges (piétinement et consommation de la végétation).

A proximité de la mare, offrez des abris (tas de pierre, de bois, haie à proximité) pour les animaux qui ne passent pas toute leur vie dans l'eau (amphibiens notamment).

Un peu de réglementation...

Il n'existe pas de réglementation spécifique aux mares, mais elles sont identifiées en tant que zones humides au regard de la loi sur l'eau de 1992. Leur préservation est d'intérêt général (art. L211-1 et L211-1-1 du Code de l'environnement).

Toute atteinte aux mares d'une superficie supérieure à 1 000 m² (comblement) doit ainsi faire l'objet d'une déclaration préalable.

Par ailleurs, l'arrêté du 19/11/2007 interdit dans son article 2 « la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux » pour un grand nombre d'amphibiens inféodés aux mares.

La création de mare est soumise à une réglementation particulière (voir la *Fiche Utile et Facile* consacrée aux mares éditée par le Parc et en ligne sur son site internet).

Dans l'Orne, l'arrêté préfectoral du 28/07/2011 interdit l'utilisation de tout produit phytosanitaire (désherbants, fongicides, insecticides) à moins de cinq mètres du réseau hydrographique (mares, sources, cours d'eau, puits) et à moins d'un mètre des fossés, bassins pluviaux, zones humides, avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Ci-dessous : création d'une mare pédagogique à la Maison du Parc



Maison du Parc
Courboyer - Nocé - 61 340 PERCHE-EN-NOCÉ
Tél. 02 33 25 70 10
info.tourisme@parc-naturel-perche.fr
www.parc-naturel-perche.fr

Ouvert tous les jours de 10h30 à 18h00
(18h30 en juillet et août - 17h et fermeture le lundi de novembre à fin mars)

La collection « Des milieux et des espèces » proposée par le Parc naturel régional constitue un ensemble de documents sur les milieux naturels et les espèces animales emblématiques du Perche.

Déjà parus (juillet 2018) :

- Les haies bocagères
- Les cours d'eau
- Les étangs
- Les mares
- Les tourbières
- Les zones humides
- Les amphibiens
- Les odonates

A paraître (début 2019) :

- Les vergers
- Les landes
- Les coteaux calcaires
- Les chiroptères
- Les reptiles
- La Chouette chevêche et les rapaces nocturnes
- Les insectes xylophages
- Les pics

Retrouvez tous ces documents à la Maison du Parc et sur le site internet du Parc :

parc-naturel-perche.fr
(rubrique documentation)



Le Syndicat mixte de gestion du Parc est composé des Conseils Régionaux de Normandie et du Centre-Val de Loire, des Conseils Départementaux de l'Orne et de l'Eure-et-Loir et des 92 communes du territoire du Parc. Il est soutenu par l'État et la Communauté européenne.

Imprimé à 5000 exemplaires par Corlet Imprimeur. Photographies : David Léger, PNRP, dessins : J.-P. Pauly, conception PNRP 2018



LES MARES

du Perche



Des milieux et des espèces

